



(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:
21.05.2008 Bulletin 2008/21

(51) Int Cl.:
E04B 5/26 (2006.01) E04B 5/48 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **07291347.8**

(22) Date de dépôt: **12.11.2007**

(84) Etats contractants désignés:
AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MT NL PL PT RO SE SI SK TR
Etats d'extension désignés:
AL BA HR MK RS

(72) Inventeurs:
• **Paris, Jean-Marc**
84800 L'Isle sur la sorgue (FR)
• **Abric, Laurent**
30150 Monafaucon (FR)

(30) Priorité: **16.11.2006 FR 0610018**

(74) Mandataire: **Robert, Jean-Pierre et al**
CABINET BOETTCHER,
22, rue du Général Foy
75008 Paris (FR)

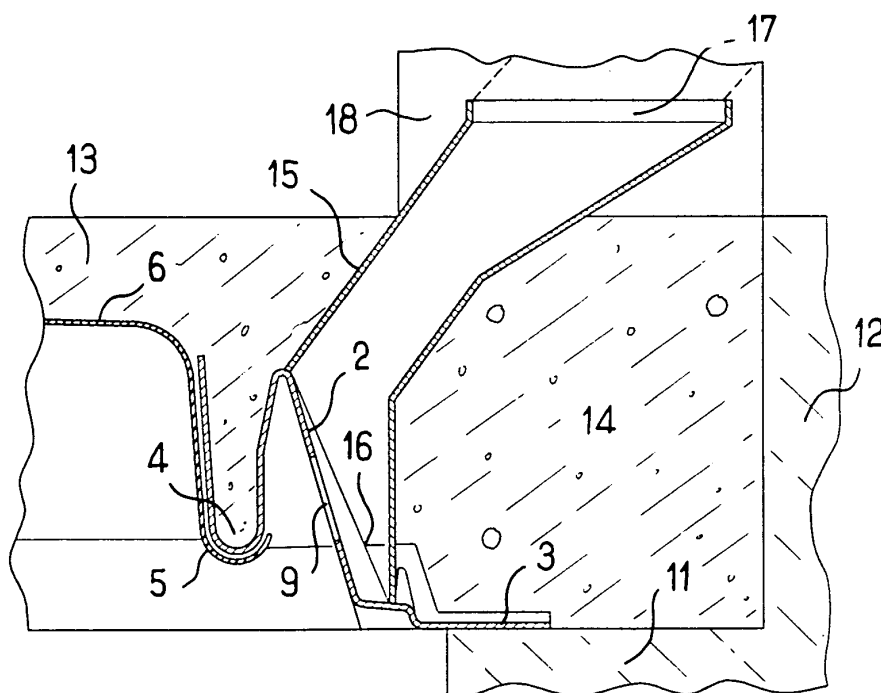
(71) Demandeur: **KP1**
84000 Avignon (FR)

(54) **Dispositif d'aération de vide sanitaire**

(57) Dispositif d'aération de vide sanitaire comprenant un conduit (15) reliant ledit vide sanitaire à l'atmosphère extérieure et un tympan (1) d'entrevous présentant une face destinée à la contention du béton d'une dalle (13) de compression et une sous face tournée en direction du vide sanitaire, caractérisé en ce que le tympan (1) comprend au moins un opercule (7, 8) de paroi déta-

chable pour la connexion du vide sanitaire audit conduit (15) lequel traverse la dalle de compression, et a une forme de trémie avec une ouverture d'entrée (16) adaptée à entourer une ouverture (9) découverte par l'opercule (7, 8) détaché du tympan, et une ouverture de sortie (17) située, in situ, dans un plan sensiblement horizontal, au-dessus de la surface supérieure de la dalle de compression.

FIG.2



Description

[0001] La présente invention concerne le domaine du bâtiment.

ARRIERE PLAN DE L'INVENTION

[0002] Il est connu de réaliser des planchers au moyen d'entrevous (coffrages perdus) coopérant avec des poutrelles parallèles sur lesquels on coule une dalle de compression.

[0003] Aux extrémités d'une telle dalle, par exemple au voisinage des murs porteurs des poutrelles, on termine le coffrage par un tympan. Un exemple de cette technique est illustré par le document EP 1 133 605.

OBJET DE L'INVENTION

[0004] Par l'invention, on entend proposer un dispositif d'aération de vide sanitaire mettant en oeuvre un tympan et débouchant vers l'extérieur au-dessus de la dalle, contrairement aux conduits connus qui débouchent au cours de la construction sous le niveau de cette dalle et ce, au risque d'être recouverts et bouchés par les aménagements extérieurs réalisés autour du bâtiment.

RESUME DE L'INVENTION

[0005] A cet effet, l'invention a donc pour objet un dispositif d'aération de vide sanitaire comprenant un conduit reliant ledit vide sanitaire à l'atmosphère extérieure et un tympan d'entrevous présentant une face destinée à la contention du béton d'une dalle de compression et une sous face tournée en direction du vide sanitaire, le tympan comprenant au moins un opercule de paroi détachable pour la connexion du vide sanitaire audit conduit lequel traverse la dalle de compression, et a une forme de trémie avec une ouverture d'entrée adaptée à entourer une ouverture obtenue par le détachement de l'opercule susdit et une ouverture de sortie située, in situ, dans un plan sensiblement horizontal au-dessus de la surface supérieure de la dalle de compression.

[0006] On appellera "opercule" tout moyen permettant d'obturer au moins provisoirement un orifice ménagé dans la paroi même de l'entrevous.

[0007] Un mode préféré de réalisation de cet opercule consistera en une partie elle-même de cette paroi, située à l'intérieur d'une zone périmétrique affaiblie permettant par un choc de détacher cette partie interne du reste de la paroi.

[0008] D'autres caractéristiques et avantages de l'invention ressortiront à la lecture de la description donnée ci-après d'un mode de réalisation de l'invention.

BREVE DESCRIPTION DES DESSINS

[0009] Il sera fait référence aux dessins annexés parmi lesquels :

- la figure 1 est une vue extérieure d'un tympan adapté à la réalisation du dispositif d'aération de vide sanitaire conforme à l'invention, du côté de sa face destinée à être au contact avec le béton d'une dalle de compression,
- la figure 2 est un schéma illustrant par une coupe le dispositif d'aération de vide sanitaire,
- la figure 3 est une vue extérieure du conduit d'aération mis en oeuvre dans le dispositif représenté à la figure 2.

DESCRIPTION DETAILLEE DE L'INVENTION

[0010] Le tympan représenté à la figure 1 est très semblable à celui décrit dans le document EP 1 133 605. En substance, ce tympan 1 comporte essentiellement une paroi sensiblement verticale 2 dont la surface extérieure visible sur la figure peut être texturée et comporter plusieurs renforts. Cette paroi verticale 2 est prolongée par une semelle 3 qui lui est sensiblement perpendiculaire tandis qu'à l'opposé de cette semelle 3, le tympan est pourvu, en une seule pièce avec la paroi verticale 2, d'une gouttière 4 destinée à être reçue dans la gouttière 5 d'un entrevous 6 connu en lui-même et notamment conforme à celui décrit dans le document européen rappelé ci-dessus.

[0011] La paroi 2 est pourvue de plusieurs opercules rectangulaires 7 et 8. Chacun de ces opercules est en réalité constitué par une partie de paroi entourée d'une zone périphérique affaiblie, par exemple amincie, de sorte que lorsqu'on frappe les parties de paroi entourées par ces zones affaiblies, celles-ci peuvent se détacher de la paroi 2 afin de ménager dans celle-ci une ouverture. Une telle ouverture est représentée en 9 sur la figure 2.

[0012] A la figure 2, on a représenté un tympan 1 dont la semelle 3 repose au sommet d'un mur 11 surmonté d'une planelle 12 de la hauteur nécessaire à la réalisation d'une dalle de compression 13 et d'une poutre de chaînage 14 en une seule pièce avec cette dalle de compression. Avant la coulée de cette dalle, on met en place un conduit 15 en forme de trémie. Ce conduit 15 possède une ouverture d'entrée 16 qui vient recouvrir l'ouverture 9 ménagée dans la paroi 2 du tympan 1 par détachement de l'un des opercules 8, et une ouverture de sortie 17 sensiblement circulaire qui est horizontale et au-dessus du niveau supérieur de la dalle 13 lorsque celle-ci sera coulée, à l'aplomb du mur 11. Son trajet entre les ouvertures 15 et 16 est dessiné pour prendre en compte le ferrailage de la poutre de chaînage 14. L'ouverture 17 constitue un moyen pour le constructeur ou le maçon d'adapter un conduit pouvant déboucher vers l'extérieur du bâtiment (à la droite de la figure 2) au-dessus de cette dalle 13. Cette ouverture 17 est emprisonnée ensuite dans le mur 18 qui sera monté après réalisation de la dalle 13 à l'aplomb du mur 11. Ce dispositif est particulièrement adapté au un plancher de rez-de-chaussée, l'espace contigu à la sous face du tympan 1 étant alors constitué par le vide sanitaire du bâtiment. On a ainsi

réalisé une ventilation du vide sanitaire du bâtiment qui débouche au-dessus de la dalle de compression et qui donc présente moins de risques d'être bouchée ou encombrée par les aménagements extérieurs au bâtiment qui en général atteignent ce plancher de rez-de-chaussée. 5

[0013] A la figure 3, on reconnaît le conduit 15 en forme de trémie avec son ouverture d'entrée 16 et son ouverture de sortie 17. 10

Revendications

1. Dispositif d'aération de vide sanitaire comprenant un conduit (15) reliant ledit vide sanitaire à l'atmosphère extérieure et un tympan (1) d'entrevous présentant une face destinée à la contention du béton d'une dalle (13) de compression et une sous face tournée en direction du vide sanitaire, **caractérisé en ce que** le tympan (1) comprend au moins un opercule (7, 8) de paroi détachable pour la connexion du vide sanitaire audit conduit (15) lequel traverse la dalle de compression, et a une forme de trémie avec une ouverture d'entrée (16) adaptée à entourer une ouverture (9) découverte par l'opercule (7, 8) détaché du tympan, et une ouverture de sortie (17) située, in situ, dans un plan sensiblement horizontal, au-dessus de la surface supérieure de la dalle de compression. 15 20 25 30

30

35

40

45

50

55

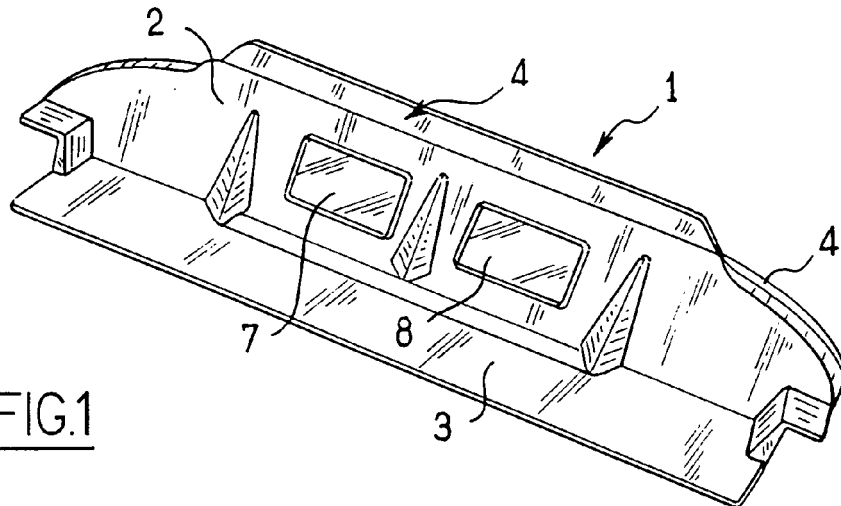


FIG.1

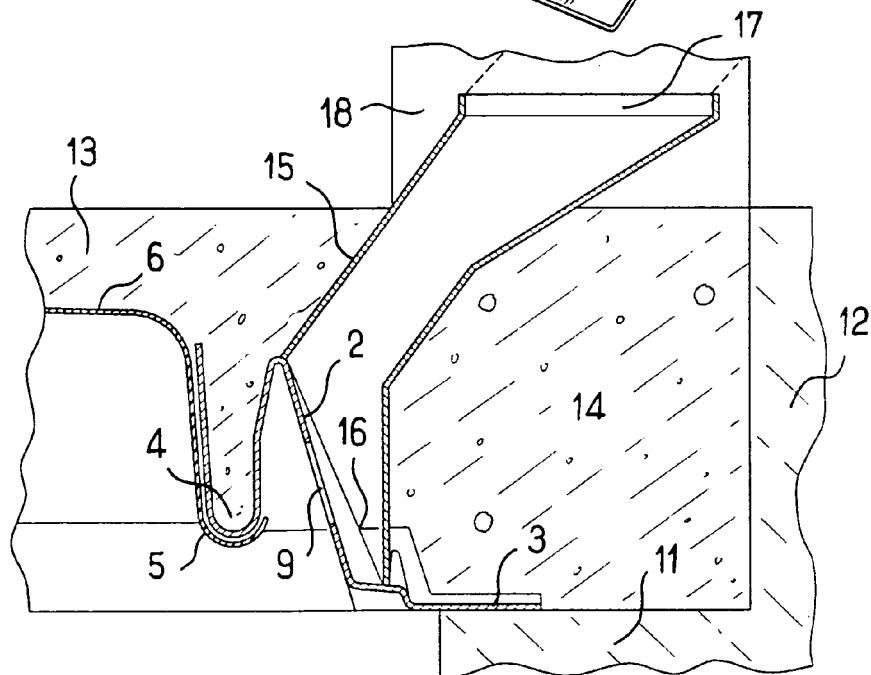


FIG.2

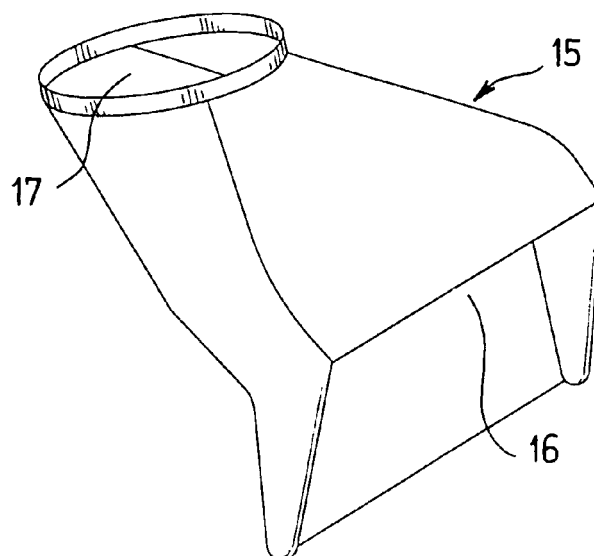


FIG.3



DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
D,A	EP 1 133 605 B1 (BEDARICIENNE DORAS IND.) 6 juillet 2005 (2005-07-06) * colonne 6, ligne 43 - ligne 53 * * colonne 7, alinéa 36 - colonne 8, alinéa 39; figures 4,10 * -----	1	INV. E04B5/26 E04B5/48
A	FR 2 588 592 A (SOC.D'USINAGE DES TUBES POUR L'ELECTRICITE) 17 avril 1987 (1987-04-17) * page 15, ligne 1 - ligne 13; figure 14 * -----	1	
A	US 3 708 929 A (ESTES ET AL.) 9 janvier 1973 (1973-01-09) * colonne 4, ligne 13 - colonne 5, ligne 62; figures 1,2,5-8 * -----	1	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
			E04B E04C
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche		Date d'achèvement de la recherche	Examineur
La Haye		19 février 2008	Righetti, Roberto
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 07 29 1347

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

19-02-2008

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
EP 1133605	B1	06-07-2005	AT 299212 T	15-07-2005
			AU 1052400 A	13-06-2000
			DE 69926073 D1	11-08-2005
			DE 69926073 T2	20-04-2006
			EP 1133605 A1	19-09-2001
			ES 2245517 T3	01-01-2006
			FR 2786514 A1	02-06-2000
			WO 0031355 A1	02-06-2000
FR 2588592	A	17-04-1987	AUCUN	
US 3708929	A	09-01-1973	AUCUN	

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82

RÉFÉRENCES CITÉES DANS LA DESCRIPTION

Cette liste de références citées par le demandeur vise uniquement à aider le lecteur et ne fait pas partie du document de brevet européen. Même si le plus grand soin a été accordé à sa conception, des erreurs ou des omissions ne peuvent être exclues et l'OEB décline toute responsabilité à cet égard.

Documents brevets cités dans la description

- EP 1133605 A [0003] [0010]